

DOSSIER FISCAL

CERTIFIE CONFORME A L ORIGINAL

Signé électroniquement le 01/09/2023 par
EDDY COQUET



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'E. Coquet'.

Désignation de l'entreprise : SARL 2 PLAC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 151 impasse des cigales		83890 BESSE SUR ISSOLE						
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant <input type="checkbox"/> *						
Numéro SIRET * 7 9 9 0 5 0 5 8 8 0 0 0 3 4								
		Exercice N, clos le, 31122022						
		N-1 31122021						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	550	550		
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	17 708	12 829	4 879	3 234
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	46 667	27 503	19 164	28 324
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	45		45	45
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières *		BH	BI	153		153	361	
TOTAL (II)		BJ	BK	65 123	40 882	24 241	31 965	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	221 917		221 917	143 329
		Autres créances (3)	BZ	CA	59 189		59 189	52 732
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	368 693		368 693	291 692	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI					
	TOTAL (III)	CJ	CK	649 800		649 800	487 753	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	714 923	40 882	674 041	519 718	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise SARL 2 PLAC		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :1.500.....)	DA	1 500	1 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	150	150
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	82 299	51 308
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	223 486	85 991
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	307 435	138 949
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	73 981	97 317
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	88 887	80 102
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	107 476	56 865
	Dettes fiscales et sociales	DY	96 183	116 406
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	79	30 079	
Compte régul.	EB			
	TOTAL (IV)	EC	366 606	380 769
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	674 041	519 718
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	316 146	306 819	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

2 PLAC
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros

Siège social : 151 IMPASSE DES CIGALES
83890 BESSE-SUR-ISSOLE

799 050 588 RCS DRAGUIGNAN

PROCES-VERBAL

DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

DU 30/06/2023

Le 30/06/2023, à 9H00, au siège social, 151 IMPASSE DES CIGALES 83890 BESSE-SUR-ISSOLE.

NOTORIOUS IMMOBILIER

Demeurant 151 IMPASSE DES CIGALES 83890 BESSE-SUR-ISSOLE.

Propriétaire de la totalité des 15 parts composant le capital social de la Société 2 PLAC,

Associée unique de ladite société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de seule associée de la Société, NOTORIOUS IMMOBILIER, représentée par Monsieur Eddy Coquet gérant, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2022.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- Affectation des résultats de cet exercice ;
- Mention des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce ;
- Validation de la rémunération des dirigeants
- Délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIÈRE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associée unique ayant pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 approuve ces comptes se soldant par un bénéfice de 223 487,79 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'associée unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 90 euros, ainsi que l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élevant à 23 euros.

DEUXIÈME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 223 487,79 euros de la manière suivante :

Origine

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 223 487,79 euros.**

Affectation

- **Dotations aux autres réserves, soit 103 487,79 euros**
- **A titre de dividendes, soit 120 000 000 euros**

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 187 437 euros et celui des réserves à 185 787 euros.

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 8000 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 31/07/2023.

Ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Dividende et détention par la Société de ses propres actions

Au cas où, lors de la mise en paiement du dividende, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions, serait affecté au compte report à nouveau.

Rappel des dividendes distribués

L'associée unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31/12/2021			55 000
31/12/2020			25 000
31/12/2019			85 486

TROISIÈME DECISION - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément aux dispositions de l'article L 223-19 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé :

Convention réglementée conclue au cours d'exercices précédents et dont l'exécution se poursuit au cours de l'exercice clos :

- Objet :

-

Convention de Loyer facturé à la société par :

- Eddy Coquet, Gérant

La convention a pour objet Loyer mise à disposition d'une partie de la maison et garage et ses modalités essentielles sont les suivantes : Pris en charge par la société de 226 euros mensuel.

QUATRIÈME DECISION - APROBATION DE LA REMUNERATION DE DIRIGEANT

L'associé unique décide d'approuver la rémunération de Monsieur Eddy Coquet en qualité de gérant allouées au cours de l'exercice écoulé, qui s'est élevée à un montant de 60 000 euros net.

En outre, l'associé unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations obligatoires et facultatives assises sur sa rémunération en qualité de gérant.

Cotisations obligatoires comptabilisées en charges sur l'exercice : 25 833 euros, savoir :

- RSI : 18 886 €
- CSG : 6948 €

Cotisations facultatives (prévoyances, retraite,...) comptabilisées en charges sur l'exercice : 0 euros (Madelin prévoyance complémentaire et autres).

Abondement sur PEI 3290 abondement PERCOI 6582

CINQUIÈME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE D'ACCOMPLIR DES FORMALITES

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

Signé électroniquement le 01/09/2023 par
EDDY COQUET

 Signed with
universign

